

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

**Marché de prestations de surveillance des bâtiments communaux et des manifestations –
Lot 4 « Mission de sécurité incendie en ERP » – Accord-cadre avec émission de bons de commande**

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS - 6 rue du Tourniquet - CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45 - www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la Commune des Herbiers.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne des prestations de surveillance des bâtiments communaux et des manifestations – Lot 4 « Mission de sécurité incendie en ERP » sous forme d'un accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande. Les prestations font d'un lot unique sans quantité minimum annuelle et quantité maximum annuelle de 1 000 heures.

L'exécution des prestations est réservée à des entreprises de surveillance, de gardiennage régies par la Loi n°83-629 du 12 juillet 1983 modifiée, réglementant les activités privées de surveillance, et ses décrets d'application.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

La sous-traitance est interdite.

3) Durée et lieu d'exécution du marché

Le marché est conclu à compter du 1^{er} mars 2019 ou au plus tard le jour de sa notification jusqu'au 31 août 2019.

Le marché peut être reconduit pour une période d'un an pour une durée maximale de reconduction de deux ans sans que ce délai ne puisse excéder le 31 août 2021.

Les délais d'exécution seront précisés dans les bons de commande.

Lieu d'exécution des prestations : 85500 Les Herbiers

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française

5) Conditions de participation

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de l'offre : 60%

- Prix des prestations : 40%

7) Procédure

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **29 janvier 2019 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 10 janvier 2019